

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-707756

116474

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

8644

Matricule : Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Hamidaine Lahcen

Date de naissance :

25/05/71

Adresse :

Appt 231 Résidence Riad El Omari 3 Hay
cherifa Ain chock casablanca

Tél. :

0659791684 Total des frais engagés : 393,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Soumaya BASSIT
PÉDIATRE
Hay El Inara, 30 Bd. AIQods
Tel: 0522 520 401 / 0622 223 390

Date de consultation :

09/05/2022

Nom et prénom du malade : HAMIDINE RIM ACE Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

décalcification

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :

AB

IN 92 1051 2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIBES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2022	CS		+ 250DH	INP : 199196030 Dr. Soumaya BASSIT PÉDIATRE Hay El Inara 30 Bd. Aïn Tél: 0522 520 474

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	9/5/2022	143,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

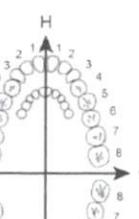
AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H <hr/> D	25533412 21433552 00000000 00000000 <hr/> 00000000 00000000 35533411 11433553 <hr/> B G		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Soumaya BASSIT

Spécialiste des maladies de l'enfant, du nouveau-né et en nutrition
Médecin membre de la société marocaine d'endocrinologie (SMEDIP)
Ancien médecin interne au centre de pneumo-allergologie, et au centre
d'hématologie et d'oncologie pédiatrique de l'hôpital 20 Août



الدكتورة سميرة بسيط

اختصاصية في طب الأطفال، حديثي الولادة والتعدي
طبيبة عضو بالجمعية المغربية لأمراض الغدد والسكري للطفل
طبيبة داخلية سابقاً بمركز أمراض الحساسية والضيقه والجهاز التنفسى
وبمركز أمراض الدم وأنكولوجيا الأطفال بمستشفى 20 غشت

09/05/22

ORDONNANCE

NN : Rimase Hamidoune

- P: 10kg

- 1) collier d'ambroisie Dr. SOUMAYA BASSIT
Hay El Inara, 30 Bd Al Quds Tél: 0522 520 401-0682 223 390
19/05/2022 garnet j'udi matin
- 2) Nurofen : 10dp J (3J) S
- 3) pansement bâche : 3 J/J (5J) S
- 4) si besoin : tapectan lsachet x 2 J (5J)



Dr. Soumaya BASSIT
PÉDIATRE
Hay El Inara, 30 Bd Al Quds
Tél: 0522 520 401-0682 223 390

مركز البيت حي الإنارة، 30 شارع القدس، الطابق الثاني رقم 19

Elite Center Hay el Inara, 30 Bd Al Quds, 2nd Etage N 19

Urgences : 06.82.22.33.90 - Tél: 05.22.52.04.01

Email : drbassitsoumaya@gmail.com

Nurodol[®]

ibuprofène

enfants & nourrissons

SUSPENSION BUVABLE
20mg/ml

DOULEURS
FIÈVRE
INFLAMMATION

200ml



19,00

٤٥,٥٠

تنبيه: جل بانسوريال ملر حله الأطفال الاصناف الابرز علاج المرض مع ظهور الاستمات الاول بمعرفة شكل دائمه وقدم اثبات انجذاب على الاطفال الرضع تحت اشراف اطباء، وجرى اثبات انجذاب سريريا، بلغت نسبة رضا الامهال الذين اجريت معهم المقابلة ٩٧٪، ارشادات الاستخدام يقتضي تدليك لطفيله، ٣ الى ٤ مرات يوميا، يبتعد عن الماء بمسافة اصبع نظيف على حرقه الرضيع في حرارة ٢٥ درجة مئوية، انسنان حول نسبة رسا الامر - امرى انجذاب العدد ١٢٠ يوميا، يحفظ في مكان لا يتعرض لichte، يحتفظ بانتهاء الصلاحية ٣٦ شهر.



Tube 15 ml
نيوب من ٥ ملليلتر

Pansoral

PREMIERES DENTS / TEETHING

GEL DE MASSAGE GINGIVAL APAISANT

SOOTHING GUM MASSAGE GEL

EXTRAITS DE CAMOMILLE ET DE GUIMAUVE - SANS SUCRE
CAMOMILE AND MARSHMALLOW EXTRACT - SUGAR FREE

Tasectan®

SYNTHEMEDIC

22-24 Rue Zoubeir Ibnou
El Aouam 20500 Casablanca

P.P.C: 79.00